

## La vie estivale de la Pointe de Chaucre (Ile d'Oléron)

Sylvine PICKEL CHEVALIER

La plage de la pointe de Chaucre, appartenant à la commune de Saint-Georges d'Oléron (3 415 habitants en 2006), est située au nord de l'île, à équidistance de deux points touristiques locaux importants : le phare de Chassiron à 10km au nord et le port de La Cotinière à 10 km au sud. Entre ces deux lieux, aucun village n'est implanté sur le littoral ; on rencontre seulement quelques lieux-dits (Les Huttes, Les Trois Pierres), ainsi qu'un chapelet de résidences secondaires, qui se développent à la périphérie des petits villages à proximité de la côte : Chaucre, Domino, les Sables Vignier, La Menounière. En effet, traditionnellement, les villages oléronais ne sont pas situés sur ce littoral, dénommé Côte Sauvage parce que très exposé à la violence des vents de l'Atlantique, mais à l'abri, à l'intérieur des terres.



La proximité avec l'océan a néanmoins été perçue différemment par les vacanciers, qui ont commencé à apprécier les lieux dans les années 1950 (les premiers touristes sont venus sur Oléron à partir de la fin du XIXe s, mais ils préféraient le sud et l'est de l'île, au nord-ouest plus exposé et plus

sauvage<sup>1</sup>). Aussi, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les quelques habitations situées sur le littoral Nord-Ouest de l'île sont très majoritairement des résidences secondaires. La plage de Chaucre n'est aussi que peu densément bâtie et a pour particularité d'être située au contact d'un cordon sableux (la Plage des Seulières, qui s'étire sur 3 km, au nord de la Pointe de Chaucre) ; et d'un estran rocheux qui se poursuit sur plus d'une dizaine de kilomètres au Sud. La configuration particulière de ce site, associant plage de sable et bandes de rochers, favorise une dense activité estivale sur les lieux, en raison des différents acteurs qu'elle attire.

### Le site et ses acteurs

La particularité du site de la Pointe de Chaucre provient de la configuration de son estran rocheux. A défaut de se dessiner comme une vaste surface homogène, il se découpe comme un ensemble de bandes de calcaires bioclastiques, qui s'étirent depuis la plage, perpendiculairement à la côte, sur plusieurs kilomètres en mer. Or, ces rochers, entièrement recouverts par les flots à marée haute (photo 1), se découvrent de façon plus ou moins importante en fonction des marées, avec le reflux (photo 2).



Photo 1 - Plage de Chaucre à marée haute -  
© S. Pickel, juillet 2007.



Photo 2 - Plage de Chaucre à marée basse -  
© S. Pickel, avril 2009.

Cette configuration particulière associant plage de sables et rochers, fait du site un lieu convoité par différentes populations autochtones et touristiques, qui en l'occurrence, se distinguent moins par leur situation de vacanciers ou non, que par leurs pratiques. En effet, en dehors des beaux jours (de mai à septembre), la Pointe de Chaucre est essentiellement utilisée par les pêcheurs à pied, en quête de coquillages et crustacés sur les rochers. Par contre, la saison estivale est marquée par la cohabitation, sur les lieux, de différents types d'acteurs qui sont : des pêcheurs à pied, des plaisanciers, des baigneurs, mais aussi des plongeurs et des planchistes. Une cohabitation qui se fait non sans heurt...

Les premiers acteurs du site sont les pêcheurs à pied, autochtones l'hiver et autochtones et touristes l'été. En effet, les bandes de la Pointe de Chaucre, au nombre de quatre (Le Petit Rocher, La Bardelle, La Banche de Chaucre et la Banche de la Tiarlière) abritent une faune assez importante de crustacés (crabes, araignées), d'oursins, de crevettes et de coquillages (palourdes, huîtres, bigorneaux...) qui attirent spécialistes et amateurs de fruits de mer. Pendant l'été, les rochers accueillent à chaque marée basse, des dizaines de pêcheurs de tout âge, sillonnant les bandes sur toute leur longueur, à la recherche du meilleur « trou » dissimulé dans les roches. La seconde catégorie d'acteurs la plus représentée sur les lieux est celle des plaisanciers. En effet, en raison de leur configuration, les bandes de Chaucre constituent un abri naturel que se sont appropriés depuis des décennies les amateurs de petites embarcations. Il faut savoir que les courants et fortes déferlantes de l'Atlantique ne permettent pas aux bateaux de rester amarrés sans protection à marée haute, sur la Côte Sauvage. La présence des rochers qui brisent la violence des

---

<sup>1</sup> Pickel S. (1999), *Un tourisme "durable" à Saint-Trojan-les-Bains, de 1860 à 1999 ? Pour une approche géographique du tourisme*, DEA Environnement, Temps, Espaces, Sociétés, sous la dir. Deleage JP, Knafou R, Université d'Orléans.

flots, leur est indispensable. De plus, en dehors de la Cotinière, la côte ouest de l'île n'accueille aucun port : tous les sites portuaires ont été installés à l'abri, sur la côte Est (St Denis, Le Douhet, Boyardville, Le Château, St Trojan-les-Bains). Aussi, pour les pêcheurs amateurs, la présence des « mouillages », soit des ports en partie naturels aménagés dans les rochers, est nécessaire. Cette occupation des lieux est devenue officielle depuis 1992, avec la création d'une association louant le rivage d'avril à octobre (la force des éléments l'hiver ne permet de toute façon pas une occupation du lieu plus longue). Ainsi a vu le jour l'AUMC (Association des Usagers du Mouillage de Chaucre). Forts de cette réglementation, les plaisanciers se considèrent donc volontiers comme les premiers usagers légitimes des lieux. Au nombre de 34 adhérents (2009)<sup>2</sup> qui se succèdent pendant six mois sur 32 corps-morts, ces derniers doivent néanmoins cohabiter avec d'autres catégories, et ce, parfois, en dépit de la réglementation du mouillage...

Et parmi eux, bien entendu, les baigneurs. En effet, en raison de la proximité de locations et de campings dans les villages voisins, la petite plage de Chaucre est très convoitée par les familles. Et ce, d'autant que ses rochers constituent aussi un abri naturel pour la baignade des plus jeunes. Le Petit Rocher, notamment, qui se profile comme une anse presque fermée, protégeant jusqu'à mi-marée le site de la houle, est particulièrement prisé par les nageurs, qui l'ont rebaptisé « La Piscine ». En raison de sa forte fréquentation, cette dernière est d'ailleurs devenue une zone de baignade surveillée.

La Pointe de Chaucre est aussi convoitée par les plongeurs, attirés par la faune et flore importantes qui se développent sur les rochers, et enfin aussi par les windsurfeurs qui apprécient l'effet « modérateur » des banches. En effet, la côte sauvage est en proie à des vents violents et de fortes vagues, qui ne sont pas accessibles à tous les pratiquants de planches à voile. Aussi, les moins assurés préfèrent s'entraîner entre les banches, bien que cette pratique soit interdite par la réglementation du mouillage...

L'activité de la Pointe de Chaucre ne manque donc pas d'animation, en raison du nombre et de la diversité de ses acteurs...

### L'animation journalière de la Pointe de Chaucre

En raison du changement important de sa configuration à marée haute et basse, la vie de la plage de Chaucre est profondément liée au rythme des marées et à leur intensité. En effet, les plaisanciers n'ont que quelques heures pour pouvoir quitter leur corp-mort ou y revenir. Si la marée est trop basse, ils ne peuvent plus partir ou rentrer, faute de profondeur d'eau suffisante (photo 3).

De même, à marée trop haute, il devient très difficile de franchir les passes malmenées par les déferlantes, et plus encore de revenir de son mouillage à la plage en annexe<sup>3</sup>. L'arrivée sur la côte des fragiles embarcations, au milieu des vagues, devient « périlleuse »... pour la grande joie des baigneurs, dont l'attention est volontiers captivée par l'aventure du débarquement mouvementé...

De ces contraintes occasionnées par le flux et le reflux, résultent donc une activité maritime locale très liée aux horaires de marées. C'est pourquoi, la plage de Chaucre s'anime parfois assez tôt, dès 7h, pour permettre aux adeptes de la pêche de loisir de sortir leur bateau.

A cette première population ne s'ajoutent que de rares baigneurs, aimant les eaux froides et le calme du matin ; ainsi que quelques sportifs, profitant de la fraîcheur pour faire leur footing le long d'un rivage encore relativement désert. Ce n'est pas avant 10h voire 11h, que le tourisme familial ne vient conquérir joyeusement les lieux : pelles, seaux, râtaux, parasols, font alors leur première apparition de la journée. Néanmoins, la venue de ces familles est aussi influencée par la marée. La pêche à pied étant très convoitée par le jeune public et les adeptes des crustacés, ces derniers peuvent venir plus tôt sur les lieux, pour prendre possession du meilleur rocher. Petits et grands se retrouvent sur les banches, pour débusquer crabes en tout genre, réfugiés au plus profond des failles des rochers (photo 5).

---

<sup>2</sup> Règlement intérieur AUMC janvier 2009

<sup>3</sup> Petite embarcation rigide ou gonflable permettant de rejoindre les bateaux depuis la plage



Photo 3 - Plage de Chaucre à marée basse : impossibilité de mouvement des bateaux du mouillage, échoués sur le sable ou l'estran rocheux- © . S. Pickel, juillet 2008.



Photo 4 - Plage de Chaucre à marée haute, par grande marée : des bateaux fortement chahutés à leurs amarres... - © S. Pickel, août 2008.

Mais là encore, la cohabitation entre famille et « amateurs spécialisés » ne se fait pas sans mal... Cette dernière catégorie apprécie, en effet, assez peu de devoir partager son fief avec de nombreux enfants, pour lesquels l'attrait de la pêche n'est certainement pas le silence et la patience, mais bien au contraire, les courses sur les banches, le lancé bruyant des balances, le relevage avec émotions et exclamations des épuisettes, lorsque la moindre antenne de crevette s'y présente. Cette

pratique, auprès des amateurs pour qui le secret d'un bon « trou » doit être préservé religieusement, est un véritable outrage...



Photo 5 - Pêcheurs à pied dans la Piscine, à marée basse - © S. Pickel, août 2008.

Le flux, dont la rapidité dépend de son ampleur, sonne progressivement le glas de cette dense animation. L'heure du déjeuner constitue, elle aussi, un signal très performant du retrait des pêcheurs amateurs vers leurs lieux de résidence. Ainsi, entre 13h et 14h, la plage est très peu occupée. Le retour des vacanciers ne s'effectuera réellement de façon importante pas avant 15h, en fonction de l'intensité de la chaleur et de l'ensoleillement. C'est assurément l'après-midi que la vie de la plage de Chaucre est la plus intense. Les plaisanciers rentrent si la marée monte ; ou partent, si elle descend. Mais à l'allée comme au retour, ils retrouvent inéluctablement sur les lieux, les baigneurs, qui apprécient aussi, le calme des eaux locales. Certes, un arrêté municipal leur interdit l'accès du mouillage et les incite à rester dans les eaux surveillées de la baignade. Toutefois, les baigneurs restent globalement peu enclins à se soumettre à des contraintes pendant leurs congés estivaux, et préfèrent profiter librement des lieux. Ce à quoi les plaisanciers ont dû se résoudre, en intégrant dans leur règlement intérieur la nécessité d'une forte vigilance à l'égard des baigneurs impénitents

Si la marée haute et le « gros temps » effraient les plaisanciers qui redoutent à juste titre de voir leur bateau rentrer seul à la côte, après que leurs amarres n'aient été violemment arrachées, ils sont par contre très appréciés par les baigneurs. Et ce, en raison du spectacle des fortes vagues qui se fracassent sur la grève, mais aussi des jeux qu'elles permettent. Sous l'œil vigilant des sauveteurs (maillot rouge), petits et grands se lancent, volontiers, avec éventuellement bouée ou bodyboard, à l'assaut des déferlantes et de leur jardin d'écume (photo 6).

---

<sup>4</sup> Règlement intérieur AUMC 2009



Photo 6 - Baigneurs très friands des fortes marées estivales : l'émotion des bains à la lame - © S. Pickel, août 2008.

Et lorsque la force du vent surpasse celle des vagues, c'est alors aux windsurfeurs de s'appropriier les lieux, au grand dam des plaisanciers, craignant de voir leur navigation à l'attache percutée de plein fouet par les flotteurs au planning . Un risque dont les quelques planchistes bravant les interdits ont bien conscience... (photo 7) Gare à celui qui touche un bateau à l'amarre : il est généralement étroitement surveillé de la plage par les propriétaires, qui l'attendent de pied ferme...



Photo 7 - Planchiste au milieu du mouillage ; un sport à haut risque... (gare aux plaisanciers sur la plage) - © S. Pickel, août 2008.

---

<sup>5</sup> Par grand vent, lorsque le flotteur « déjauge » : il ne touche plus l'eau que par l'arrière de la planche : la vitesse est alors accrue mais la direction est moins assurée.

Si les plaisanciers sont ainsi « victimes » des baigneurs et planchistes, ils sont aussi parfois source de grief. Ainsi, sur petite plage de Chaucre, les polémiques ont fait rage pour interdire la bruyante circulation sur la grève des tracteurs des pêcheurs amateurs, qui avaient pris l'habitude de garer leur véhicule en haut de la plage, afin de sortir plus facilement filets et annexe. Accoutumés à cet usage depuis fort longtemps, l'application de la réglementation le leur interdisant, au nom du bien être des plagistes, ne fut pas aisée...

Si des tensions perturbent parfois la petite plage familiale de Chaucre, une réelle convivialité y existe aussi, ainsi qu'une importante solidarité entre baigneurs, plaisanciers et autres pratiquants des lieux. Ainsi, lorsqu'une tempête estivale malmène les bateaux aux corps-morts, une forte animation règne sur la plage : on se presse sur la dune pour guetter, avec anxiété, le retour chaotique des navires, arrachés à leurs amarres par les déferlantes et les imposants creux de la houle. Leur chaotique arrivée sur la plage est toujours accueillie par nombre de bras, qui les tirent au sommet de la côte, à l'abri de la fureur de l'océan.

De même, le retournement -non exceptionnel- d'une embarcation, entraîne une forte mobilisation des adhérents de l'association du mouillage et des habitués de la plage, qui s'efforcent joyeusement de la remettre à flot, lors du reflux... (photo 8).



Photo 8 - Solidarité à la plage de Chaucre : beaucoup de bras pour remettre à flot le semi-rigide retourné - © S. Pickel, août 2008.

Ainsi, en raison de sa configuration particulière associant banches de rochers et plage sableuse, la Pointe de Chaucre bénéficie d'une importante animation estivale, fruit du mélange des pratiques des différents acteurs qui cohabitent sur les lieux, depuis plus de cinquante ans. En effet, la double caractéristique de la Pointe de Chaucre est assurément la diversité de ses usagers, mais aussi leur forte fidélisation, puisque les mêmes familles y reviennent tous les étés depuis quatre générations.



Photo 9 - Coucher de Soleil estival à la plage de Chaucre - © S. Pickel, août 2008.



**Sylvine Pickel Chevalier**

Maître de Conférences à l'ESTHUA (Angers)

Responsable de la Licence Gestion, Valorisation et Management du Patrimoine

Responsable de la Licence Professionnelle Commercialisation des Produits Équins

Laboratoire : CARTA

Thématique de recherche : relation entre tourisme et patrimoine, surtout naturel